

220 Accidents	↕*	↕*
15 Tués	↕*	↕*
276 Blessés	↕*	↕*

Évolution France

Les années 2020 et 2021 (hormis pour les données de cumul sur les 12 derniers mois) ne figurent pas dans ce baromètre en raison des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire.

\* Tendances mensuelles par rapport à la moyenne des mois correspondants entre 2017 et 2019.

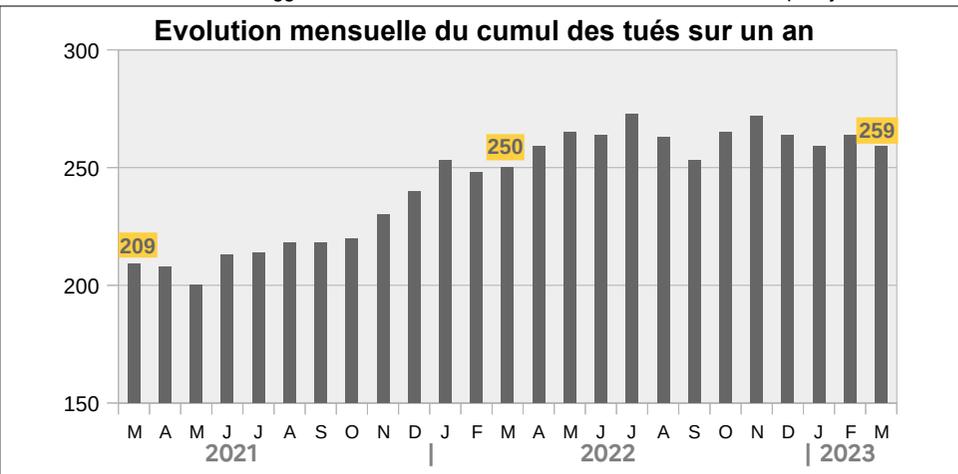
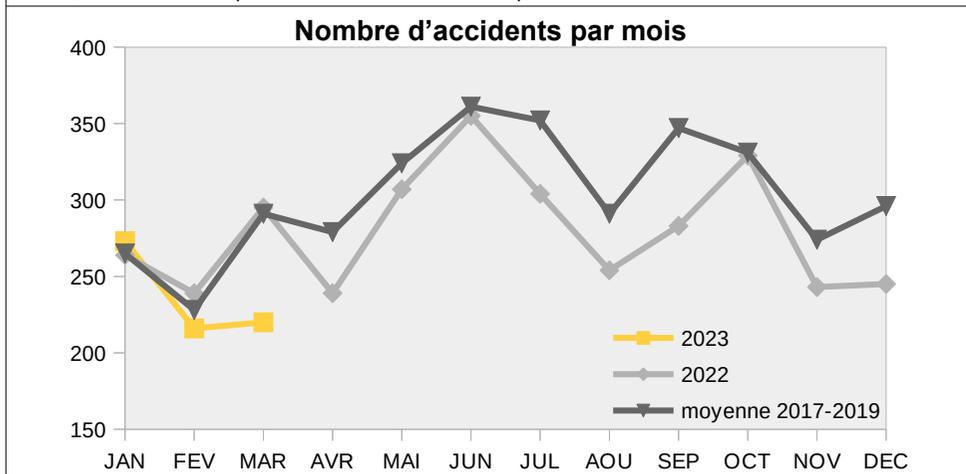
## Baromètre de l'accidentalité Mars 2023

Données provisoires du 19/04/2023

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2017 à 2021 sont définitives. Les données 2022 sont quasi définitives et 2023 sont provisoires. Les moyennes 2017-2019 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

	Mars						Cumul depuis le 1er janvier						Cumul sur les 12 derniers mois								
	2023	2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-2022 %	2023-(Moy 2017-2019) écart	2023-(Moy 2017-2019) %	2023	2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-2022 %	2023-(Moy 2017-2019) écart	2023-(Moy 2017-2019) %	Avril 2022 à Mars 2023	Avril 2021 à Mars 2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-2022 %	2023-(Moy 2017-2019) écart	2023-(Moy 2017-2019) %
<b>Accidents</b>	<b>220</b>	294	291	-74	-25%	-72	-24%	<b>708</b>	795	784	-87	-11%	-76	-10%	<b>3 269</b>	3 423	3 625	-154	-4%	-367	-10%
<b>Tués</b>	<b>15</b>	20	20	-5	-25%	-5	-25%	<b>49</b>	54	56	-5	-9%	-7	-13%	<b>259</b>	250	284	9	4%	-25	-9%
<b>Blessés</b>	<b>276</b>	348	374	-72	-21%	-98	-26%	<b>882</b>	993	986	-111	-11%	-104	-11%	<b>4 030</b>	4 199	4 525	-169	-4%	-495	-11%

Les indicateurs de l'accidentalité dans la région Grand Est se sont inscrits en mars 2023 dans la tendance du niveau national. Les baisses dans la région sont cependant encore plus franches affichant par rapport à la moyenne des mois de mars des années 2017 à 2019 : -24% d'accidents (environ -15% au niveau national), -26% de blessés (-16% au niveau national). Seule la mortalité régionale baisse dans des proportions similaires à l'ensemble de la France métropolitaine; -25% dans le Grand Est (avec 5 tués en moins) et environ -23% au niveau national. Ces indicateurs baissent par ailleurs dans le Grand Est approximativement des mêmes taux entre mars 2023 et mars 2022. Le mois de mars 2022 avait été conforme à la moyenne des mois de mars 2017-2019 notamment concernant le nombre d'accidents. Par ailleurs, l'influence de la pandémie semble s'être estompée sur le cumul des tués sur 12 mois avec des oscillations assez modérées suggérant une relative stabilité de la mortalité sur un an depuis janvier 2022.



Victimes (tuées ou blessées)	Mars					Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois				
	2023	2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-(Moy 2017-2019) écart	2023	2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-(Moy 2017-2019) écart	Avril 2022 à Mars 2023	Avril 2021 à Mars 2022	Moy 2017-2019	2023-2022 écart	2023-(Moy 2017-2019) écart
Piétons	46	60	57	-14	-11	180	193	191	-13	-11	614	646	760	-32	-146
EDPm	11	17		-6	11	29	33		-4	29	150	116	11	34	139
Cyclistes	22	35	30	-13	-8	63	83	70	-20	-7	399	432	435	-33	-36
2RM	52	71	72	-19	-20	121	146	129	-25	-8	779	883	902	-104	-123
Automobilistes	127	157	209	-31	-82	444	513	585	-69	-141	2 016	2 077	2 386	-61	-370
Usagers de VU	19	19	17	0	2	61	38	43	23	18	181	146	154	35	27
Usagers de PL	4	1	3	3	1	11	7	11	4	0	53	49	47	4	6
Autres	8	8	58	0	2	19	34	12	-15	7	94	99	113	-5	-19
0-17 ans	55	49	58	6	-3	146	153	136	-7	10	597	651	695	-54	-98
18-24 ans	56	80	71	-24	-15	160	222	187	-62	-27	865	958	884	-93	-19
25-64 ans	151	199	223	-48	-72	513	542	583	-29	-70	2 307	2 325	2 635	-18	-328
65 ans et plus	29	40	43	-11	-14	112	130	135	-18	-23	520	515	595	5	-75
En agglomération	166	238	212	-72	-46	524	670	569	-146	-45	2 453	2 639	2 741	-186	-288
Hors aggl.	75	112	145	-37	-70	316	330	374	-14	-58	1 494	1 571	1 659	-77	-165
Sur autoroutes	21	18	37	3	-16	52	47	99	5	-47	303	239	408	64	-105
<b>Ensemble</b>	<b>291</b>	<b>368</b>	<b>394</b>	<b>-78</b>	<b>-103</b>	<b>931</b>	<b>1047</b>	<b>1 042</b>	<b>-116</b>	<b>-111</b>	<b>4 289</b>	<b>4 449</b>	<b>4 809</b>	<b>-160</b>	<b>-520</b>

Bien qu'il ne représentait en ce mois de mars 2023 qu'un peu plus de 6% du total des tués et blessés, le nombre de victimes en véhicules utilitaires augmentait pour le 4ème mois consécutif alors qu'il avait déjà été très fréquemment orienté à la hausse en 2022. En mars 2023, l'augmentation a été de 9,6% par rapport à la moyenne des mois de mars de 2017 à 2019. Ces hausses répétitives même sur un petit nombre de victimes mettent en évidence le risque routier professionnel. Le bilan du mois est en revanche plus favorable concernant les autres modes de transport qui sont aussi les plus empruntés. La baisse de 82 victimes par rapport à la moyenne des usagers en véhicules légers (-39%) est d'autant plus significative qu'elle touche le groupe d'usagers traditionnellement le plus impacté par l'accidentalité et qu'elle est dans la région en baisse assez prononcée chaque mois depuis juillet 2022. Enfin, le nombre de cyclistes et d'utilisateurs de deux-roues motorisés a baissé en mars 2023 d'environ -27% par rapport à la moyenne, celui des piétons de près de -20%.

La tendance favorable de mars 2023 se perçoit également au travers du nombre de victimes en fonction de leurs âges. A partir de 25 ans, la baisse par rapport à la moyenne des mois de mars entre 2017 et 2019 se situe autour de -32% (-72 victimes). La baisse est cependant légèrement moins prononcée pour les 18-24 ans (-21% et -15 victimes) et plus relative encore pour la tranche la plus jeune jusqu'à 17 ans (-5%, -3 victimes). Par rapport à mars 2022, le nombre de victimes de 0 à 17 ans a d'ailleurs augmenté de 6.

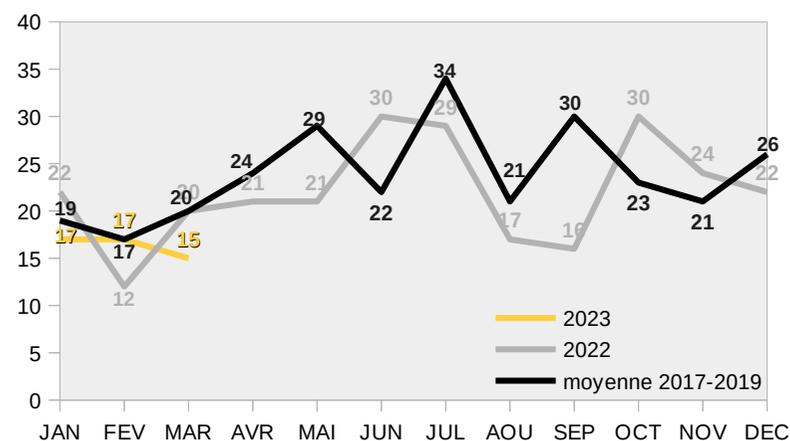
La réduction du nombre de victimes de la région a été plus importante en dehors des agglomérations que sur le réseau routier urbain, comparativement à la moyenne des mois de mars de 2017 à 2019. La baisse atteint un taux de -48% sur le réseau hors autoroutes et -44% sur autoroutes. A l'intérieur des agglomérations, la baisse reste cependant substantielle puisqu'elle atteint presque les -22%.

## La mortalité routière en mars

### Victimes de la route décédées en mars (situation au 15/03/2023)

02/03/2023	Jeudi à 11:55	Un homme âgé de 38 ans se déplaçant en VT à LUDRES.
05/03/2023	Dimanche à 03:02	Un homme âgé de 46 ans se déplaçant en VT à RUSTENHART.
05/03/2023	Dimanche à 03:02	Un piéton femme âgée de 35 ans à RUSTENHART.
07/03/2023	Mardi à 20:25	Un homme âgé de 48 ans se déplaçant en VT à GUEUX.
12/03/2023	Dimanche à 00:20	Un homme âgé de 27 ans se déplaçant en VT à POMPIERRE.
13/03/2023	Lundi à 14:00	Un homme âgé de 71 ans se déplaçant en VT à ST-ÉTIENNE-SS-BARBUISE.
19/03/2023	Dimanche à 19:30	Un homme âgé de 3 ans se déplaçant en VU à HAUDAINVILLE.
21/03/2023	Mardi à 02:25	Un piéton homme âgé de 35 ans à BRIENNE-LA-VIEILLE.
24/03/2023	Vendredi à 05:15	Un homme âgé de 44 ans en PL > 3,5T + remor. à RUMERSHEIM-LE-HAUT.
24/03/2023	Vendredi à 15:50	Une femme âgée de 55 ans se déplaçant en VT à LESMÉNILS.
27/03/2023	Lundi à 17:15	Une femme âgée de 42 ans se déplaçant en VT à PETITE-PIERRE.
29/03/2023	Mercredi à 15:00	Un homme âgé de 39 ans se déplaçant en Moto > 125 cm3 à ROLAMPONT.
29/03/2023	Mercredi à 17:10	Un homme âgé de 32 ans se déplaçant en VT à ROUVROY-SUR-MARNE.
31/03/2023	Vendredi à 15:10	Un homme âgé de 24 ans se déplaçant en VT à BRUNSTATT.
31/03/2023	Vendredi à 19:40	Un homme âgé de 61 ans se déplaçant en VL à CHANTEHEUX.

### Évolution du nombre mensuel de tués



### L'accidentalité du mois de mars dans les départements

Moyennes 2017-2019

La tendance favorable de l'accidentalité régionale n'est pas uniforme dans tous les départements. Certains départements à l'ouest de la région comme l'Aube, la Marne voire la Meuse et surtout la Haute-Marne n'ont pas bénéficié de la baisse de leurs indicateurs comme en Moselle, dans les Vosges ou dans le Bas-Rhin. Le département des Ardennes toutefois fait exception avec 7 accidents de moins que la moyenne des mois de 2017 à 2019, aucun tué et 8 blessés en moins (-67%).

C'est d'ailleurs dans les Ardennes que la baisse des accidents a été la plus forte dans la région (-63%). Ce taux élevé surpasse la baisse enregistrée dans le Haut-Rhin (-54%) mais pas en nombre d'accidents puisque le département alsacien passe de 45 accidents en moyenne à 21. En pourcentage il est suivi par le Bas-Rhin où la baisse de 32 accidents est encore plus conséquente (-49%). Les départements de Moselle (-28%) et Meurthe-et-Moselle (-19%) complètent la liste des départements où le nombre d'accidents a baissé en mars 2023. A l'inverse, l'Aube (+36%), la Haute-Marne (+29%) la Marne (+14%) et plus modérément la Meuse (+6%) ont enregistré une hausse du nombre d'accidents.

La mortalité est en hausse dans 3 départements sur 10 : Haut-Rhin (+3 tués), Meuse et Haute-Marne (+1). Elle stagne dans les Vosges, la Meurthe-et-Moselle et l'Aube et baisse dans les 4 autres départements : Bas-Rhin (-3), Moselle, Marne et Ardennes (-2).

Concernant le nombre de blessés, c'est avant tout le niveau de la baisse qui est marquant dans la région notamment dans le Haut-Rhin (-42 blessés) et le Bas-Rhin (-35) mais aussi en Moselle (-18) et Meurthe-et-Moselle (-11). La hausse la plus forte du nombre de blessés par rapport à la moyenne a été enregistrée dans le département de l'Aube mais avec un nombre assez bas (+6).

	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	4	0	4	11	2	12
10 - Aube	25	2	28	18	2	22
51 - Marne	39	1	45	34	3	43
52 - Haute-Marne	15	2	19	12	1	14
54 - Meurthe-et-Moselle	43	3	57	53	3	68
55 - Meuse	6	1	11	6	0	8
57 - Moselle	23	0	32	32	2	50
67 - Bas-Rhin	34	1	43	66	4	78
68 - Haut-Rhin	21	4	22	45	1	64
88 - Vosges	10	1	15	13	1	16

## LES ACTUALITÉS

### DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



#### Déplacement de la déléguée interministérielle à la sécurité routière Florence Guillaume à Nancy

La déléguée interministérielle à la sécurité routière était en Meurthe-et-Moselle le 9 mars. Elle a pu découvrir la variété des actions de prévention et de sensibilisation menées dans le département dans le domaine de la sécurité routière.

Après avoir assisté à une opération « savoir rouler à vélo » en milieu scolaire, puis rencontré la CRS autoroutière Lorraine-Alsace, Florence Guillaume s'est rendue au centre d'examen du permis de conduire de Ludres pour échanger avec le pôle éducation routière de la direction départementale des territoires. Le pôle réunit notamment les inspecteurs du permis de conduire du département. Elle a ensuite été accueillie en préfecture par Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle où elle a participé au jury d'éloquence d'étudiants de Sciences-Po Nancy. Le concours de plaidoiries avait pour cadre fictif les suites d'un accident de la route.

La journée s'est poursuivie avec la restitution des travaux effectués par des citoyens dans le cadre du document général d'orientation (DGO) et un échange avec l'association Lorraine de santé en milieu de travail (ALSMT) et l'entreprise de transport Transalliance autour de la question du risque routier professionnel et des initiatives prises dans ce domaine par ces deux structures.

[Des photos de cette visite en Meurthe-et-Moselle sur le site de la sécurité routière](#)

#### Réunion des IDSR du Haut-Rhin

Une quinzaine d'IDSR du département du Haut-Rhin se sont retrouvés le 23 mars dans le cadre bucolique du domaine du Hirtz à Wattwiller, commune réputée pour son eau de source et ses cépages alsaciens. Après les présentations des bilans de l'accidentalité et du PDASR 2022, les actions menées par les IDSR en 2022 ont été passées en revue. Le regard s'est ensuite tourné sur la période à venir avec le PDASR 2023 et le document général d'orientation valable jusqu'en 2027.

Lors de cette matinée studieuse, de nombreuses questions et pistes de réflexion ont été abordées. Des démonstrations de nouveaux matériels (dont les nouveaux casques de réalité virtuelle) ont également été réalisées. A l'issue de la rencontre, un déjeuner a été partagé dans une excellente ambiance. Chacun a pu échanger avec les différents participants et s'est vu offrir un polo et une casquette, remis par le directeur de la DDT. Cet équipement permettra à chacun d'être plus facilement identifiable lors des actions menées et de renforcer la sensation d'œuvrer collectivement pour la sécurité routière.

[Voir la publication de la DDT du Haut-Rhin sur le réseau social Hermès \(abonnés\)](#)



#### Un permis "moins cher, plus simple et plus rapide"

L'Assemblée nationale a voté en première lecture le 27 mars 2023 une proposition de loi du député Sacha Houlié, président de la commission des Lois. Le texte prévoit la création d'une nouvelle plateforme numérique, «un jeune, un permis», afin de recenser l'intégralité des aides de l'État comme des collectivités accessibles à un candidat, une fois son code postal indiqué.

Le financement par le compte personnel de formation (CPF), cantonné pour le moment aux permis B, poids lourds et autobus, s'ouvrirait à tous les types de permis, notamment motos et voitures.

L'article 3 de la proposition de loi vise à étendre la possibilité d'avoir recours à des agents publics ou contractuels pour faire passer l'examen pratique du permis B ; cette possibilité est actuellement limitée aux territoires présentant un délai d'attente moyen de 45 jours ou plus.

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI), 100 postes supplémentaires d'IPCSR seront d'ailleurs créés entre 2023 et 2026.

[Plus d'informations sur l'opération sur le site de la sécurité routière](#)

© crédits photos : Délégation à la sécurité routière / DDT du Haut-Rhin / Ministère de l'Intérieur/F.PELLIER